

# *Plantes invasives*

Depuis quelques années, le Parc Naturel Régional, aidé par le Conservatoire Botanique National de Bailleul, la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) de Picardie, FAP3F (l'Union des Amis du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et de ses Trois Forêts) et, plus généralement, les associations de botanistes, mènent une lutte contre certaines plantes qui cherchent à envahir nos régions : ce sont les plantes invasives.

Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

- c'est une plante qui vient d'une région biographique différente de la nôtre
- qui a une capacité de colonisation forte et durable, la rendant incontrôlable
- qui peut bouleverser et modifier le fonctionnement d'écosystèmes entiers.

La Picardie compte 19 espèces préoccupantes. Ce sont souvent des plantes aquatiques : par exemple, la Jussie à grandes fleurs s'est introduite dans le cours de la Somme (de Laon à Ham) et même dans l'Oise à Beauvais, Compiègne et Senlis.

Les conséquences sont :

- l'atterrissement des plans d'eaux
- les transports fluviaux perturbés, voire impossibles dans les zones infestées
- le frayage des poissons et même parfois leur passage qui ne peut se faire

Bien sûr on peut entreprendre des luttes :

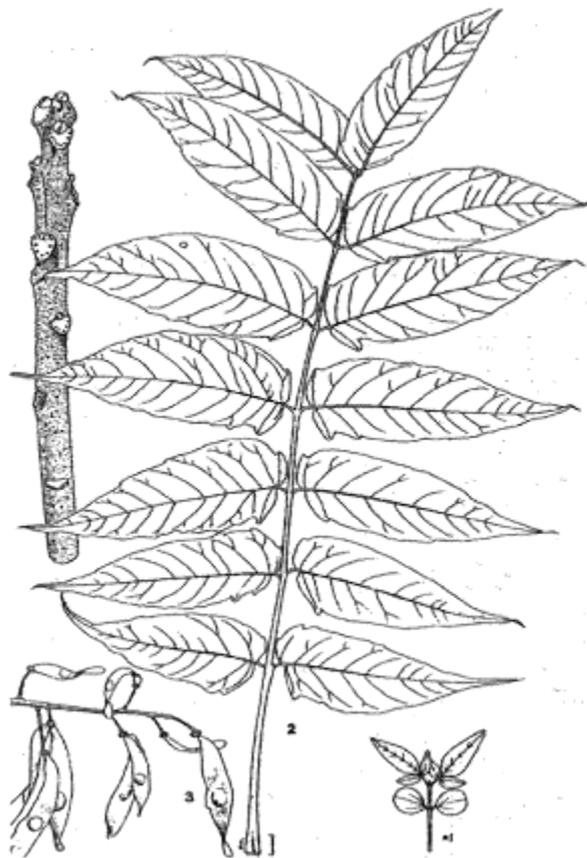
- biologique : elle nécessite beaucoup d'études et peu de réussites
- mécanique : elle est possible sur de grandes surfaces, à condition qu'elle soit couplée à un arrachement annuel
- chimique : elle doit être bien utilisée car elle n'est pas toujours efficace ni sans conséquences

A Coye, nous avons aussi une espèce invasive : c'est ***l'ailante glanduleux***, un grand et bel arbre qui peut atteindre de vingt à trente mètres de haut, originaire de Chine, qui se plaît, hélas, dans notre région. C'est une espèce rudérale, s'accommodant de tous les sites inhospitaliers. Il pousse sur les friches, les décombres et est capable de résister à toutes les pollutions. Il est très drageonnant et se sème naturellement de façon effrénée, envahit tout l'espace, le jardin, mais les trottoirs aussi.

Il est connu en toxicologie humaine à cause des allergies que peuvent donner les contacts avec sa sève. Son feuillage sent mauvais et le miel élaboré à partir de son nectar a l'odeur de l'urine de chat. Son bois est cassant et sans valeur.

Nous mettons tous les Coyens en garde et avons récemment attiré l'attention de la Municipalité sur cette plante afin qu'elle soit éradiquée de certains lieux où elle poussait, ce qui fut fait.

Jeannine DELAIGUE



1. Jeune rameau brun orangé à nombreuses lenticelles et cicatrices foliaires.
2. Feuille molle très grande, composée de 13 à 25 paires de folioles munies à la base de 1 à 4 dents dotées chacune d'une glande à odeur très désagréable.
3. Fruits (samares) rougeâtres.